

## ACTUALITÉ GÉNÉRALE

# 1er mai : la vente du muguet étroitement encadrée

### Limitation de la vente de muguet du 1<sup>er</sup> mai

Coronavirus COVID-19

Les ventes à la sauvette  
du muguet sont interdites

Les fleuristes peuvent vendre  
du muguet uniquement en livraison  
et en retrait de commandes

Le muguet sera disponible  
dans les commerces  
de produits essentiels



Créé le : 29/04/2020

### Limitation de la vente de muguet du 1<sup>er</sup> mai

Coronavirus COVID-19

- Les ventes à la sauvette  
du muguet sont interdites
- Les fleuristes peuvent vendre  
du muguet uniquement en livraison  
et en retrait de commandes
- Le muguet sera disponible  
dans les commerces  
de produits essentiels

